FORMATION INITIALE

SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

FICHE DE PRESENTATION

Nature de l'action concourant au développement des compétences :
L'action envisagée entre dans l'une des catégories prévues à l'article L.6313-1 du Code du travail, à savoir :
Action de formation
Cette formation n'est plus enregistrée au RS (répertoire spécifique)/ pas de n° RNCP France Compétences
L'organisme certificateur est l'INRS (Institut National Recherche & Sécurité)

Objectif général :

La formation pour devenir Sauveteur et Secouriste du travail est conçue pour être accessible à tous les salariés du secteur privé et public, indépendamment de leur poste ou de leur niveau hiérarchique. Cette formation est nécessaire pour les personnes travaillant dans des environnements où les risques sont plus élevés : sites industriels, chantiers de construction, machinerie lourde… Cependant, même si le milieu présente moins de risques, une situation d'urgence peut survenir n'importe où. Les employeurs sont donc encouragés à offrir cette formation à leurs employés pour renforcer la sécurité au travail et pour répondre aux obligations légales de prévention des risques professionnels

COMPETENCES A ACQUERIR

. Intervenir efficacement face à une situation d'accident, dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques fixées en matière de prévention

. Adopter un comportement adapté en cas d'accident, incident ou dysfonctionnement sur son lieu de travail

. Contribuer à la mise en œuvre d'actions au profit de la santé et sécurité au travail

Programme/ Contenu (par ordre chronologique) :

Accueil/ Installation dans la salle/ Temps de Présentation de la formation

SITUER SON ROLE de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise
CONTRIBUER A LA MISE EN ŒUVRE D'ACTIONS DE PREVENTION
INFORMER DES SITUATIONS DANGEREUSES
SITUER LE CADRE JURIDIQUE DU SST
PROTEGER (Mettre en œuvre les mesures de protection dans le processus d'alerte aux populations)
EXAMINER (Reconnaitre suivant un ordre déterminé, la présence d'un ou plusieurs signes indiquant que la vie de la victime est menacée et associer aux signes décelés le résultat à atteindre)
FAIRE ALERTER ou ALERTER

SECOURIR

EPREUVES CERTIFICATIVES

Temps de recueil du niveau de satisfaction

Public concerné (prérequis, contexte, effectif) :

Fonction des stagiaires **: tout salarié** qui souhaite contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise et intervenir efficacement face à une situation d'accident du travail, sans prérequis particulier.

Age éventuellement requis : être âgé de plus de 18 ans
Niveau scolaire requis : aucun niveau scolaire requis, mais il est nécessaire de savoir lire et écrire la langue française
Positionnement à l'entrée : questionnaire envoyé à l'employeur vérifiant le niveau de sensibilisation des salariés en

15 Impasse des Saint Martin • 25 000 Besançon • 03 81 47 92 92 • **cfp.besancon@mfr.asso.fr** • www.cfbfc.fr

Déclaration d'activité enregistrée sous le n°43250000425 auprès du préfet de région Bourgogne Franche-Comté • Code NAF : 8559A •SIRET : 30677271600024

terme de sécurité au travail + questionnement oral en début de formation, pour évaluer le niveau de connaissances des stagiaires, dans le domaine visé

Candidat en situation de handicap : prendre contact avec notre référent handicap Aurore GILLOT (03.81.47.92.92) pour une étude personnalisée (faisabilité & compensations envisageables)

Nombre de participants : 4 à 10 participants par session. En dehors de ces effectifs, la session de formation ne pourra être organisée. Le CFB peut être amené à accepter l'inscription de salariés de plusieurs entreprises sur une même session.

Durée, dates, horaires, délai d'accès, lieu :

2 jours de 7 heures **soit 14 heures**

Horaires : 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30 *(modifier si besoin) : ……*

Dates (2 journées successives) : Le CFB vous propose un calendrier de sessions SST (1 formation par mois) sur son site internet, en bas de la page de présentation de l'action SST https://www.cfbfc.fr/sauveteur-secouriste-du-travail-sst (cf document « Calendrier des dates de session SST »)

Lieu :
- ○ au CFB- 15 Impasse des Saint-Martin 25000 BESANCON
- ○ autre endroit possible (chez l'employeur des salariés à former). Dans ce cas, la salle soit être suffisamment vaste (minimum 50 m²)

Méthodes et moyens techniques/ pédagogiques :

Modalité (Présentiel, Distanciel, Hybride) : **Présentiel** exclusivement

Une salle équipée de chaises et tables suffisamment spacieuse permettant de pratiquer les gestes dans de bonnes conditions
Mannequins adulte, enfant, nourrisson et leur dispositif d'hygiène
Défibrillateur de formation
Matériels divers permettant la simulation de cas concrets
Trousse de secours équipée du matériel de base
Maquillage divers permettant la simulation de blessures
Ordinateur, vidéoprojecteur, paperboard
L'animation s'appuie sur une alternance d'apports théoriques et de mises en pratique au travers d'exercices, d'études de cas et d'échanges avec les participants. Le formateur veille à permettre aux participants de confronter leur bonne compréhension des concepts en facilitant l'échange et la discussion.

Coût :

Coût pédagogique :
forfait total de 237 € les 2 jours par stagiaire pour des demandes individuelles
110 € de l'heure, soit un forfait de **1540€** les 2 jours, pour un groupe de minimum 7 salariés d'une même entreprise

Les OPCO des entreprises prennent en charge cette formation
Net de taxe, le CFB n'est pas assujetti à la TVA.
Tous frais inclus (sauf les déjeuners non prévus par le CFB)

Personne chargée de la formation :

Les moyens d'encadrement sont assurés par le formateur. Le formateur est à jour de ses compétences et titulaire du certificat de « Formateur SST » ou de « Formateur de formateur SST » délivré par le réseau INRS.

Nom du formateur : ***Sylvain FLAMENT***, formateur en physique-chimie, mathématiques et SST.
Qualifications : Maîtrise Électronique Électrotechnique Automatique, Licence Ingénierie Électrique, BTS Électronique,

formateur SST & PRAP
ou ***Fanny SUTTER***, responsable de formation et formatrice CAP AEPE (Accompagnant Educatif Petite Enfance), formatrice sur groupes DAQ et BTS ESF et formatrice SST
Qualifications : DUT Carrières Sociales option animation sociale & socioculturelle, Licence Pro Sciences Humaines & Sociales mention Intervention sociale, Licence Pro Gestion & Accompagnement de projet pédagogique Parcours formateur adultes, Titre Responsable Ressources Humaines, Formatrice SST

Suivi de l'action :

Diffusion et signature de feuilles d'émargement par ½ journées. Attestations individuelles de fin de formation

Modalités d'évaluation de l'action :

Un questionnaire d'enquête préalable est adressé à l'employeur des stagiaires (si finance la formation) en amont de la formation, pour aider le formateur à se faire une idée du niveau de sensibilisation à la sécurité au travail du personnel.
Durant la formation, évaluation à partir de cas concrets et critères d'évaluation. Questions verbales
Points et retours réguliers sur le ressenti des stagiaires concernant l'avancée de la formation.
Evaluation finale : évaluation de l'acquisition de l'ensemble des connaissances et compétences du parcours (Le SST est évalué sous forme d'évaluation certificative, sur la base de gestion d'accidents simulés en salle, ainsi que lors d'un échange-questionnement portant sur ses compétences en matière de prévention)

Bilan « à chaud » en fin de formation (questionnaires individuels de satisfaction). Questionnaires individuels d'évaluation de l'action de formation 3 à 6 mois après (à froid). Si la formation a été financée par un employeur, celui-ci sera également interrogé sur son niveau de satisfaction

Sanction finale de la formation : A l'issue de la formation, le stagiaire reçoit une attestation de fin de formation, et s'il a satisfait à l'évaluation finale, il reçoit sa **carte de Sauveteur Secouriste du Travail** valable 24 mois, ainsi qu'un aide-mémoire INRS. *Avant la fin de cette période de validité ; le SST doit suivre et valider une session de Maintien et Actualisation des compétences-MAC, pour prolonger la validité de son certificat de 24 mois

Satisfaction : ***97.5 %*** *des stagiaires* formés sur *2025* se sont déclarés satisfaits, en fin de formation SST (l'ensemble des stagiaires formé a répondu à cette enquête)

Sur les stagiaires formés au SST en *2025*, seuls *2* ont répondu à l'enquête de satisfaction « à froid », 3 mois après formation. Ils ont réitéré leur niveau de satisfaction à hauteur *de 100%*

Lorsque la formation était financée par un organisme, en 2025 (employeur, organisme de formation…), le taux de recommandation calculé sur les retours est de *86.67 %*

Taux de réussite à l'examen : *95,1 %* des stagiaires formés sur *2025* ont validé la certification (*221* stagiaires présentés)

Possibilité de Continuité de Parcours :

*Pour prolonger la validité du certificat, le sauveteur secouriste devra suivre une session de Maintien et Actualisation des Compétences SST (MAC SST) d'une durée de 7 heures et valider les 2 épreuves certificatives à l'issue du stage. Contactez-nous

Inscription/ Contact :

C.F.B. – 15, impasse des Saint-Martin – 25000 BESANCON
Fanny FLEURY, Référente Relations Entreprises **Mail : fanny.fleury@mfr.asso.fr** Tél : 03.81.47.92.93